le CeMaphore

Bulletin d'information sur la mobilité

Au sommaire

Les sujets du mois

• "Mouscron … un exemple concret de participation citoyenne intégrée au plan communal de mobilité."
Nathalie Blancke, CeM de la ville de Mouscron.

• Le réseau des CeM vous souhaite la bienvenue sur son site internet

Du côté du Centre de Documentation

Billet d'humour

L'agenda – Les activités du mois

Le CeMaphore est un élément dynamique du réseau des Conseillers en Mobilité. Au fil des numéros, il vous propose des informations spécifiques et ponctuelles liées au réseau et à son contexte : l'actualité, les informations venant des CeM, les informations venant de la Région, les informations sur des résultats d'études (belges ou européennes), le Centre de Documentation (livres, articles, dossiers etc.), les manifestations (colloques, débats, séminaires etc.), les ressources (personnes et institutions de contact).

La parole à … Philippe PIETERS, conseiller en aménagement du territoire et mobilité à l'Union des Villes et Communes de Wallonie

Première bougie soufflée … mobilité sur les chapeaux de roue

La cellule « Cadre de vie » de l'Union des Villes et Communes de Wallonie vient de fêter son premier anniversaire. Le bilan est plutôt encourageant. Créée notamment dans le but d'optimiser l'assistance aux communes en matière d'Aménagement du territoire et d'Environnement, elle a rapidement dépassé sa mission en intégrant dans ses réflexions la plupart des composantes du cadre de vie. La mobilité y occupe, bien évidemment, une place de choix.

Les pouvoirs locaux ont un rôle important à jouer dans la mise en place d'une mobilité durable à l'échelle régionale. Leurs compétences sont en effet nombreuses en la matière, et leur statut d'autorité de proximité leur permet de relayer idéalement les options de la Région wallonne.

Notre association soutient ses membres dans la démarche. Elle conseille les communes sur le plan technique et juridique, elle entend également contribuer à la diffusion de bonnes pratiques sur le plan des transports, de l'intermodalité, de l'accessibilité des sites, des aménagements qui prennent en compte l'ensemble des usagers, etc.

Enfin, dans son fonctionnement quotidien, l'Union des Villes et Communes de Wallonie apporte sa contribution à une mobilité davantage raisonnée. Elle favorise, par exemple, au sein de son personnel, l'utilisation des transports publics. Et ce n'est pas fini… notre association possède, en ses cartons, bien des projets en la matière. Soyez sûr que vous en serez informés au mieux dans les prochains numéros du CeMaphore.

Philippe PIETERS

n°8 Mars 2002

MOUSCRON … un exemple concret de participation citoyenne intégrée au plan communal de mobilité

Consciente de l'importance d'élaborer un plan communal de mobilité (PCM), MOUSCRON, une commune d'environ 53.000 habitants située à l'extrême ouest du Hainaut occidental, s'est lancée dans l'aventure. Parallèlement aux objectifs poursuivis lors de la réalisation d'un tel plan, l'intérêt est aussi de générer une collaboration entre les divers acteurs.

Concrètement, cela s'est réalisé à 2 niveaux.
Tout d'abord, il a fallu **créer une réelle collaboration entre les 3 partenaires ayant initié le Plan Communal de Mobilité :** la Région Wallonne, la ville de Mouscron et le groupe TEC.
Ensuite, on s'est attaché à **faire naître un dialogue constructif entre les divers acteurs locaux** : depuis les élus jusqu'aux citoyens en passant par les « forces vives » locales.

Un point primordial est à garder à l'esprit :
Lors de chaque réunion, de chaque débat, il est indispensable que 3 groupes soient représentés :
le pouvoir politique (il représente et porte le projet),
les techniciens (que ce soit le bureau d'études en charge du plan, les services techniques de la ville ou le CeM, ils sont les garants de la faisabilité technique) et finalement **le citoyen** (il est l'usager directement concerné dans son quotidien par les mesures prises).
Tout cela à l'esprit, nous avons, à MOUSCRON, mis en **place une réelle stratégie de « Participation Citoyenne »** qui s'organise en **diverses phases.**

La première, avant le début de l'étude, a été organisée comme une **phase d'information**. La Conseillère en Mobilité a rencontré différents groupes représentatifs de la population afin de les informer de la réalisation future d'un plan communal de mobilité. Intégrée dès ce stade, la population a la possibilité de s'exprimer non pas en réaction à des propositions concrètes d'aménagement mais sur un terrain encore vierge.

La deuxième, une **phase de consultation**, a pris place pendant la récolte des données devant aboutir à l'élaboration du diagnostic. Elle a offert à la population la possibilité de participer au plan en donnant son avis sur une problématique la concernant mais aussi en fournissant des informations. Concrètement, afin d'aboutir à des solutions adéquates et à une prise de décision motivée, notre bureau d'études, ISIS, a rencontré toute une série de groupes cibles.

La troisième phase, menée après l'élaboration du diagnostic et pendant la définition des objectifs, a été réalisée dans un **esprit de consultation**. Elle a permis de présenter à la population l'évolution de l'étude du plan : « Quel est le bilan en matière de mobilité pour la ville ? », « Quel avenir envisageons-nous ? », …
Concrètement, nous avons organisé 3 petits déjeuners de la mobilité (mobilité et monde scolaire, mobilité et entreprises, mobilité et commerçants) et 2 réunions d'Information publiques. Le tout a été accompagné de rencontres, à la demande, avec diverses structures organisées et intéressées par la problématique.

A ce stade du développement de notre étude, il nous reste encore 2 grandes phases de participation citoyenne à mettre en place.
La première consistera en une présentation publique du « plan communal de mobilité » lui-même : « Que va–t-il changer ? », Comment la ville va-t-elle évoluer ? », … A nouveau, il s'agira d'une **phase de consultation** générale. Vraisemblablement, on rencontrera la population quartier par quartier, association par association.
La suite consistera en une **phase de concertation** avec la population qui se concrétisera lors de la mise en place des préceptes prônés par le plan communal de mobilité. Tout changement, dans une rue, dans un quartier sera explicité aux riverains. Cette phase sera basée sur des aspects plus particuliers, le projet ficelé sera concret, le nombre d'intervenants sera restreint.

Pour conclure, tous ces moyens mis en œuvre au service de la participation citoyenne ne poursuivent qu'un seul but : **faire s'approprier le plan communal de mobilité par la population**. Cela n'est possible que si chacun le connaît, le comprend et surtout en cerne les enjeux. Bien informé, le citoyen accepte beaucoup mieux les répercussions d'un changement quel qu'il soit. Indéniablement, le plan communal de mobilité provoquera des changements … ils ne seront intégrés par la population que si elle cerne l'enjeu global et général de la problématique …

Pour tout renseignement :
Nathalie BLANCKE
Conseillère en Mobilité, Administration communale
172, rue du Plavitout
7700 MOUSCRON
Tél. : 056/860.815.
Fax : 056/860.514.
e-mail : s.mobilité@mouscron.be

Ouvrage de référence :
« Guide pour la participation citoyenne dans les Plans communaux de Mobilité »

Commandes :
MET
Direction de la Communication – D.002
Rue des Pieds d'Alouette, 28
5100 NANINNE
Tél. : 081/40.84.80.
Fax : 081/40.84.88.
P.A.F. : 2,5 euros
Editions du MET 2001
Tous droits de reproduction réservés

Le réseau des CeM vous souhaite la bienvenue sur son site internet…

http://cem.mobilite.wallonie.be…
et le réseau des Conseillers en Mobilité vous souhaite la bienvenue !

Sur la toile depuis décembre dernier, ce site constitue un outil d'information et de communication à l'intention des CeM et de tous les acteurs de la mobilité. Il a pour vocation de mettre à leur disposition une série d'outils, destinés à les aider dans leur travail quotidien.

Il comporte un bref **état des lieux de la mobilité**. Des chiffres de référence accompagnent la présentation de cette problématique, avant que soient rappelés quelques principes de base qui articulent la réflexion sur la promotion d'une culture et la mise en place d'une politique, en faveur d'une mobilité durable.

Bien sûr, sur ce site, le CeM trouvera toute l'information utile à propos des activités qui le concernent directement : **formations** et séminaires qui leur sont destinés.

Les internautes pourront suivre l'évolution des **plans communaux de mobilité**, réalisés, en cours de réalisation ou projetés en Wallonie. Ils y trouveront également les coordonnées de tous les **Conseillers en Mobilité** wallons : interlocuteurs privilégiés dans cette matière ! A terme, ce site s'enrichira et s'ouvrira à d'autres informations relatives aux actions, études… développées dans le domaine de la mobilité

Le site renseigne également les références et les liens utiles de divers **acteurs** impliqués dans cette problématique et auprès desquels des informations peuvent être recueillies, des contacts noués.

Il a aussi pour objet de présenter l'**agenda** des événements « mobilité » au sens plus large : formations, séminaires, colloques, foires, expositions ou toute autre manifestation, organisés en Belgique ou à l'étranger.

Les **publications du réseau** : « Cemaphores » et « Cemathèques » peuvent être téléchargées.

De plus, le site a une vocation dynamique d'échanges par le biais du **forum de discussion électronique**. Ainsi, il vise à encourager les acteurs de la mobilité à poser des questions, à exposer les problèmes qu'ils rencontrent, à échanger et à partager leurs expériences. Les thèmes seront proposés par les CeM eux-mêmes ou par le réseau. Une fois le forum clôturé, les résultats de ces rencontres virtuelles seront repris sur le site. Le forum est à votre disposition, n'hésitez pas à lancer dès maintenant des sujets de débat.

Le site du réseau des CeM est inséparable de son partenaire, actuellement en cours d'élaboration : le site du **Centre de Documentation et de Diffusion en Mobilité**. Celui-ci pourra fournir, ou aider à trouver… tout ce que vous voulez savoir sur la mobilité et que vous n'avez pas encore pu demander. Pour en donner un avant-goût… il permettra de consulter « en ligne » le

fonds documentaire du centre, de prendre connaissance d'expériences menées. Il proposera toutes les informations utiles relatives aux services personnalisés qui sont mis à la disposition des utilisateurs du centre. Enfin, il offrira une large ouverture sur tous les acteurs de la mobilité : institutions et personnes ressources.

Par définition, un site internet est évolutif. Pour que le **site du réseau des CeM** soit votre site, pour qu'il vive et réponde vraiment aux besoins des CeM et de ceux de tous les internautes intéressés par la problématique de la mobilité, pour qu'il s'améliore et s'enrichisse, il a aussi besoin de vos suggestions… Alors, n'hésitez pas à nous faire part de **votre avis** !

Bonne visite !

DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Conseils de lecture et de visite

Le site du code de la route : http://www.policefederale.be/polfed/trafic/code/index.htm
Outre le code de la route dans son intégralité, ce site contient :

- divers textes de loi portant sur les infractions graves, les exigences techniques des différents types de véhicules, les dernières modifications apportées au code;
- les principales règles pour circuler sans danger en Europe (en Italie, aux Pays-Bas, en Pologne, …)
  Une véritable mine de renseignements !

Choisir son mobilier urbain : une sélection proposée par le Ministère de l'Equipement et des Transports (MET), MET, 2001
Ce manuel propose une sélection de mobilier urbain et d'accessoires de qualité pour l'aménagement des espaces publics : objets destinés au sol, à l'éclairage public, …
Chaque produit est présenté de la même manière : description en quelques lignes, commentaire du jury ayant réalisé la sélection, principales caractéristiques du produit, photo et schéma.
Un bel ouvrage de référence que vous pouvez vous procurer auprès de la Direction de la Communication (D002), rue des Pieds d'Alouettes, 28, 5100 Namur (Tél. : 081/408480 - Fax : 081/408488) ou en vous adressant à votre Centre de Documentation.

Delphine Rossomme – Gestionnaire
Centre de documentation en mobilité

L'Agenda
Du réseau

- **Attention, changement de date.**
  La table ronde des CeM aura lieu **le 28 mai prochain** à Hélécine et non le **23 avril** comme annoncé précédemment.

L'Agenda
Hors réseau

- **Du 13 au 15 mars 2002** à Séville (Espagne) :
  8e conférence internationale sur le transport urbain et l'environnement au 21e siècle.
  Site : http://www.epomm.org

- **Le jeudi 28 mars 2002** à Paris, journée d'étude de l'ENPC (Ponts Formation Edition) : **"Introduire le changement pour les mobilités alternatives à la voiture".**
  Inscriptions :
  Tél. : 33 (0)1 44 58 27 27
  Fax : 33 (0)1 44 58 28 34
  Prix : 490 euros HT déjeuner inclus
  Site : http://pfe.enpc.fr

- **Du 15 au 18 avril 2002** à Amsterdam, salon **"INTERTRAFFIC 2002",** salon professionnel international du développement de la gestion et de l'entretien de l'infrastructure des transports et des communications.
  Infos :
  ISTED
  La Grande Arche - Paroi Sud
  92055 La Defense - France
  Tél. : 33 (0)1 40 81 24 87
  Fax : 33 (0)1 40 81 23 31
  E-mail : smalherbe@club-internet.fr
  Site : http://www.isted.com

- **Du 15 au 17 mai 2002** à Gand, 6e Conférence européenne sur la Gestion de la Mobilité, **"Ecomm2002 "**
  Infos :
  Langzaam Verkeer
  J.P. Minckelersstraat, 43A
  3000 Leuven
  Tél. : 016 23 94 65
  Fax : 016 29 02 10
  E-mail : Ecomm@langzaamverkeer.be
  Site : http://www.epomm.org

- **Du 21 au 31 mai 2002** à Paris **: séminaire sur la gestion de trafic et l'exploitation de la route** (formation n°42309).
  Du 3 au 21 juin 2002 à Paris **: séminaire sur les transports urbains** (formation n° 42313).
  Infos :
  Me Christine Rose
  Ponts et Formations Edition – Département international
  28, rue des Saint-Pères
  75343 Paris Cedex 07
  Tél. : 33 (0) 1 44 58 27 13
  Fax : 33 (0) 1 44 58 28 30
  E-mail : rose@mail.enpc.fr
  Site : http://pfe.enpc.fr

- **Du 7 au 12 juin 2002,** voyage d'étude : **"Le tour de France des métros légers"** (visites à Montpellier, Nantes, Paris, Rouen et Lyon). Voyage réservé aux membres de l' UITP
  Du 12 au 14 juin 2002 à Nantes (France) :
  6e conférence internationale des métros légers (UITP) : "Métro légers : la voie du succès"
  Infos :
  UITP - International Association of Public Transport
  6, rue Sainte-Marie
  1080 Bruxelles
  Barbara Stähli, Events Organiser
  Tél. : 02 663 66 54
  E-mail : barbara.stähli@uitp.com
  Site : http://www.uitp.com

Billet d'humour
VUE – Sans commentaire…

Votre commune ou votre institution organise un colloque, une rencontre, une activité en lien avec la mobilité, envoyez-nous les modalités pratiques et nous les glisserons dans cet agenda.

Si vous n'êtes pas CeM et que vous voulez recevoir régulièrement le CeMaphore ou, si vous voulez que le CeMaphore soit envoyé à une personne, veuillez transmettre les coordonnées à Isabelle Dullaert (gestionnaire du réseau), par fax ou par e-mail.

Isabelle Dullaert – Gestionnaire du Réseau des CeM
D311 - Direction des Etudes et de la Programmation
Boulevard du Nord, 8, B-5000 NAMUR
Tel : 081/77.31.26, Fax : 081/77.38.22
E-mail : reseau-cem@met.wallonie.be

mobilité en wallonie
direction générale des transports